



## Frais d'enquête sociale groupe cmh

Par **bullesavon**, le **06/05/2009** à **14:25**

Bonjour,

en 2008, Logiciel m'a injustement prélevé 7.62€ mensuellement pour défaut de d'envoi d'enquête sociale . Cependant, j'ai remis les-dits documents en main propre à une responsable du groupe. Avec l'aide d'une assistante sociale, nous avons essayé de rectifier cette injustice mais après avoir eu en ligne une responsable du siège social, cette dernière nous a annoncé que JAMAIS ils ne remboursaient ces frais. Je m'insurge ! Si une erreur avait été commise de ma part je tolérerais cette décision mais là, il n'en est rien ! Quels recours me restent-ils ?

Par **lilou59**, le **05/07/2009** à **14:15**

j'ai le même problème, et je suis aussi en recherche de réponse, car je ne pense pas qu'ils aient le droit de le faire !

Par **bullesavon**, le **05/07/2009** à **18:54**

he bien lilou j ai bien peur que personne ne s interesse à notre cause perdue pff

Par **lilou59**, le **05/07/2009** à **19:02**

ouai, je vois ça ! c'est fou quand même on es pas les seul dans ce cas là ! je continue mes recherches sur internet et les lois sociales... je verrais ce que j'arrive a trouver la dessus ! ca fait 5mois bientôt qu'il me preleve cette somme sur mon loyer

Par **moilille**, le **21/10/2015** à **11:26**

bonjour, moi aussi je le mm problèmes , il me prélève depuis maintenant 3vans, j ai assistant sociale , vilogia, rien a faire, eux mm saveent pas quoi faire, sa m'en dette j en peu plus, aide moi, ,j ai plus d argent merci

Par **macron**, le **11/11/2017** à **22:08**

je suis sans revenu mensuel parce que cela fait 45 mois que je n ai pas envoye mon dossier a la MDPH pour L AAH aura je droit a un rappel